

CALENDRIER DE L'ABANDON PROGRESSIF

Interdictions de lampes suivant la directive sur l'écoconception
et substances interdites selon la directive RoHS

	1.4.2015	1.9.2018	1.9.2021	25.2.2023	25.8.2023	1.9.2023
 Lampes à vapeur de mercure						
 Lampes halogènes à réflecteur E14 et E27						
 Lampes halogènes spot GU10						
 Lampes fluocompactes avec ballast intégré (E14, E27 etc.)						
 Lampes halogènes haute tension linéaires R7s > 2700 lumens = environ 140 W						
 Lampes halogènes basse tension avec réflecteur (GU4, GU5.3 etc.)						
 Lampes fluorescentes linéaires T2						
 Lampes fluorescentes linéaires T12						
 Lampes fluocompactes sans ballast intégré						
 Lampes fluorescentes linéaires Longlife (T5, T8)						
 Lampes fluorescentes circulaires						
 Lampes fluorescentes linéaires T5 (T16)* 14 W, 21 W, 24 W, 28 W, 35 W, 39 W, 49 W, 54 W, 80 W						
 Lampes fluorescentes linéaires T8 (T26) 18 W, 30 W, 32 W, 36 W, 51 W, 58 W						
 Lampes fluocompactes Longlife						
 Lampes halogènes haute tension G9						
 Lampes halogènes basse tension G4, GY6,35						
 Lampes halogènes haute tension R7s < 2700 lumens						
 Lampes à décharge haute pression*						

*Sans prétention à l'exhaustivité: Veuillez vous renseigner aux sites web des fabricants sur les types de lampes concrets.



En cas de questions concernant la rénovation de l'éclairage,
n'hésitez pas à contacter le conseiller de ventes Zumtobel.



[Aperçu actuel Suisse](#)